Technologie

Votez FSU
du 3 au 10 décembre
POUR VOTRE SALAIRE,
VOS CONDITIONS DE TRAVAIL,
VOTRE DISCIPLINE !

Les programmes de technologie au collège s'inspirent de plus en plus des sciences de l'ingénieur du lycée. Des modèles complexes, une terminologie difficile et une approche trop abstraite éloignent la discipline de sa finalité : comprendre comment les objets et les systèmes techniques sont conçus, fabriqués, programmés, utilisés et améliorés.

La suppression de la technologie en Sixième en 2023 a rompu la continuité des apprentissages scientifiques, techniques et numériques entre l'école et le collège. Cette décision, incohérente avec les besoins des élèves et les nouveaux programmes du cycle 3, a été vécue comme un profond mépris par les personnels. La suppression des groupes de niveau en mathématiques et en français n'a pas conduit au rétablissement de l'enseignement de technologie en 6e. Il s'agit donc bien d'un choix assumé de réduction des postes de technologie, dont les conséquences continuent de peser à la fois sur les élèves et sur les conditions de travail des personnels.

Enjeux numériques, sociaux et environnementaux : L'intelligence artificielle, la robotique et les objets connectés rendent indispensable un enseignement technologique pour l'ensemble des élèves. La discipline doit permettre de comprendre ces systèmes et d'en analyser les conséquences sociales et environnementales.

DNB : L'épreuve de technologie au DNB doit être repensée afin de mieux identifier les connaissances et les compétences disciplinaires évaluées. Elle ne peut se limiter à des questions documentaires ou à une épreuve de sciences simplifiée.

Recrutement : Depuis la fermeture du CAPET de technologie, la situation du recrutement est devenue particulièrement incohérente. De nombreux postes restent vacants et le recours aux collègues contractuel·les est devenu la norme dans plusieurs académies, fragilisant les équipes et la qualité de l'enseignement.

Mutations : Les réformes des séries technologiques et du lycée, associées à la fermeture du CAPET, ont fortement réduit les possibilités de mutation. Lors du mouvement interacadémique de 2025, de nombreuses académies ne proposaient aucun poste vacant malgré des besoins locaux persistants.

Les exigences du SNES-FSU

- La réouverture du CAPET de technologie.
- La réintégration de la technologie en Sixième à hauteur d'1h30 hebdomadaire.
- Des contenus technologiques clairement identifiés, progressifs et adaptés aux horaires réels pour le futur programme de cycle 4.
- Le rétablissement d'un temps de laboratoire intégré au service.
- Des budgets fléchés pour entretenir, renouveler et sécuriser les équipements.
- Une épreuve de technologie au DNB faisant davantage appel à des connaissances et savoir faire disciplinaires.

Contactez-nous : techno@snes.edu